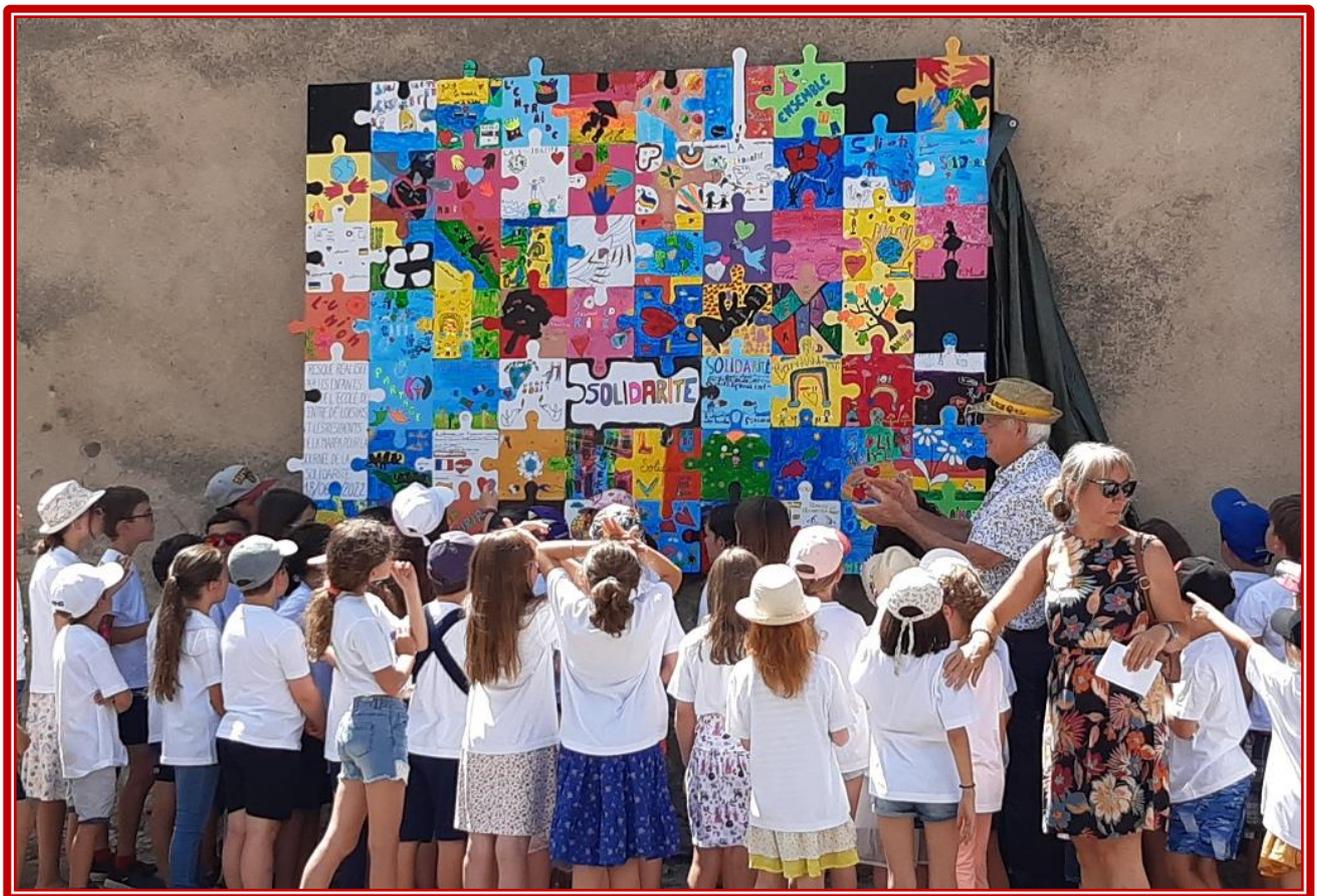


Pérignat-ès-Allier

Le village solidaire



SOLIDARITÉ • Inauguration du puzzle géant réalisé par les enfants et les résidents de la MARPA

Le Mag

N° 24 • Juin 2022

Bulletin municipal d'information

www.perignat-es-allier.fr

Mairie & Agence postale communale

Tél. 04 73 69 52 54 - Fax 04 73 69 50 88

Courriel : mairie.perignat@gmail.com

site internet : www.perignat-es-allier.fr

• Horaires d'ouverture au public

Lundi		14 H - 18 H
Mardi	9 H - 12 H	14 H - 18 H
Mercredi	9 H - 12 H	
Jeudi	9 H - 12 H	14 H - 18 H
Vendredi	9 H - 12 H	14 H - 18 H
Samedi	9 H - 12 H	

• Agence postale

Vous pouvez effectuer vos opérations postales courantes à l'agence postale communale.

Les colis et lettres recommandées qui n'ont pu être distribués à domicile du fait de l'absence des destinataires sont déposés à l'agence postale communale, le lendemain matin, après 14h, et peuvent être retirés pendant les heures d'ouverture énumérées ci-dessus. Afin de faciliter la distribution du courrier, merci de mettre vos noms et prénoms sur les boîtes aux lettres.

Pour tout retrait de colis ou lettres, merci de présenter votre avis de passage ainsi qu'une pièce d'identité. Pour les personnes ne pouvant pas venir, merci de fournir une autorisation, à remplir au dos de l'avis de passage.

Pour les entreprises, merci de fournir un extrait de KBIS ainsi qu'une pièce d'identité.

L'agence postale de Pérignat ne prend pas les colis de type « Relais Colis », « Mondial Relay' », « UPS », « Pickup TNT »... Les seuls colis acceptés sont ceux au logo « Colissimo »

• Listes électorales

Si vous êtes nouvel arrivant sur la commune, n'oubliez pas de vous inscrire sur la liste électorale de la commune :

- Par internet, via le téléservice proposé par service-public.fr ;
- en se rendant en mairie avec les pièces exigées ;
- Par un tiers mandaté en mairie avec les pièces exigées ;
- Par courrier, en joignant le formulaire Cerfa n°12669*02

• Recensement militaire

Les jeunes gens de nationalité française doivent obligatoirement s'inscrire sur la liste communale de recensement dans un délai de deux mois à partir du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans. Pensez à apporter le livret de famille et la carte d'identité.



Etat civil Premier semestre 2022

Bienvenue à

Ibrahim ABOUAM, né le 1^{er} Avril 2022,
Paul, Alain TIXIER, né le 1^{er} Avril 2022,
Sacha VINCENT, née le 12 Mai 2022,
Iléo GOURBEYRE, né le 26 Avril 2022

Ils nous ont quittés

Daniel BOUQUET, le 23 Décembre 2021,
Nicolas, José FERNANDES, le 2 Avril 2022,
Marc MASSIASSE, le 23 Juin 2022

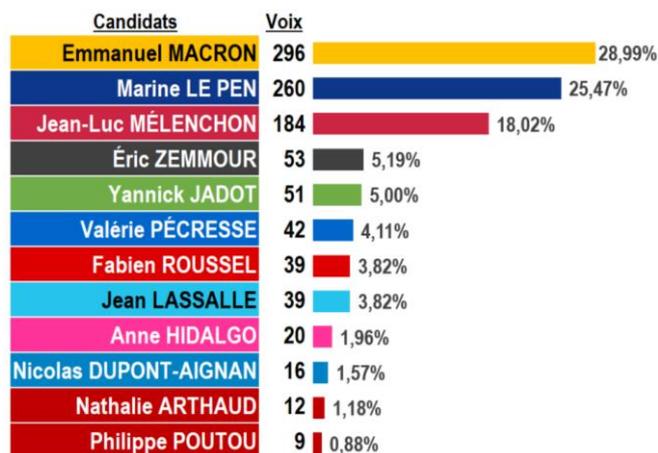
• Passeports & cartes d'identités

Seules les mairies équipées de stations d'enregistrement peuvent délivrer les titres d'identité sécurisés. Ne disposant pas de cet équipement, nous vous invitons à vous rendre à la mairie de Cournon

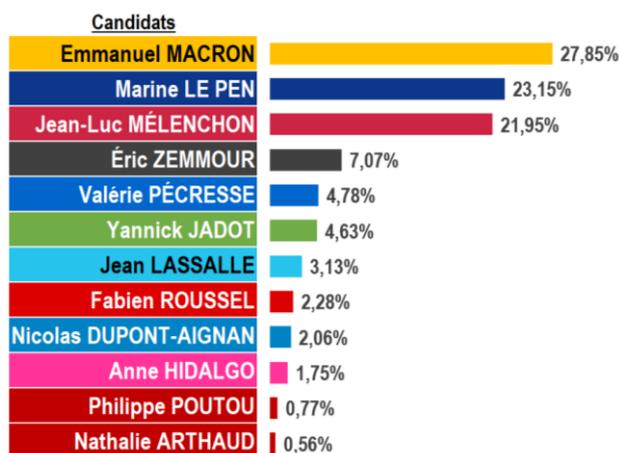
Election Présidentielle 2022, 10 et 17 avril 2022

Premier tour : Participation : 80,5%
Abstention : 19,5 %

Commune de Pérignat-ès-Allier



Résultat national



Second tour : Participation : 75,7%
Abstention : 24,3 %

Commune de Pérignat-ès-Allier



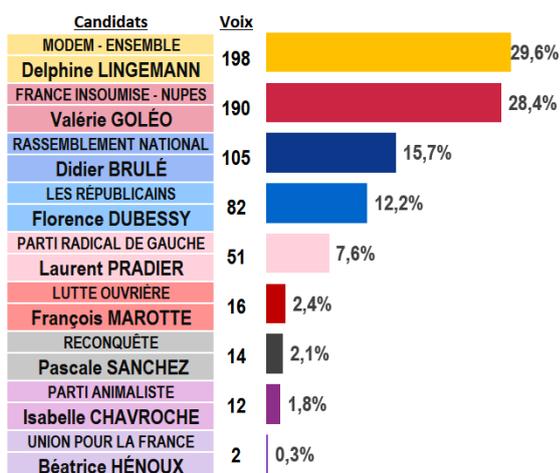
Résultat national



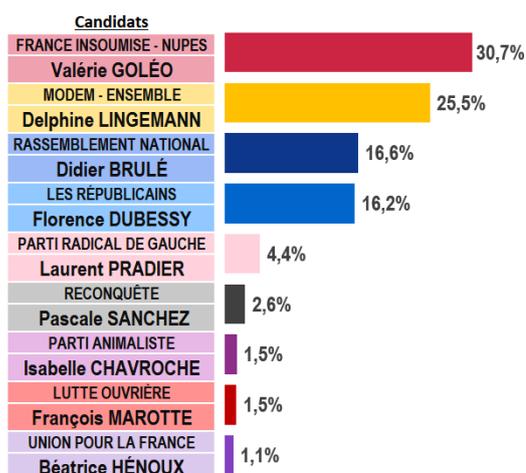
Elections Législatives 2022, 12 et 19 Juin 2022

Premier tour : Participation : 53,0%
Abstention : 47,0 %

Commune de Pérignat-ès-Allier



Résultat circonscription



Second tour : Participation : 50,1%
Abstention : 49,9 %

Commune de Pérignat-ès-Allier



Résultat circonscription



Au sein du conseil municipal

Les procès-verbaux des conseils municipaux sont disponibles en mairie et sur le site de la commune. Ils sont publiés après approbation et corrections lors de la réunion suivante. Voici les points à l'ordre du jour de ces réunions.

Conseil municipal du 8 Février 2022 :

- **Approbation du PV du conseil municipal du 07/12/2021.** *Voté à l'unanimité.*
- **Bibliothèque : rapport d'activité 2021 :** le rapport est à consulter en Mairie.
- **Subvention : fond d'intervention communal 2022 (FIC) :** proposé par le Conseil Départemental, le FIC financera des travaux de voirie, Rue du Bruchet, à hauteur de 20%. *Voté à l'unanimité.*
- **Demande de subvention au titre des fonds européen (LEADER) pour la création d'espaces culturels et de lieux de résidence d'artistes dans le cadre de la réhabilitation de la mairie et sa mise aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.** Subvention à 80% des 2 tiers du bâtiment affectés à la culture. *14 voix pour, 4 voix contre.*
- **Demande de subvention - programme des équipements sportifs de proximité porté par l'Agence Nationale du Sport :** Subvention à 70% du projet de Padel financé par le club de Tennis. *14 voix pour, 4 voix contre.*
- **Régime indemnitaire - adaptation du RIFSEEP à l'évolution des agents,** suite à la réorganisation des services. *Voté à l'unanimité.*
- **Vente de parcelles à La Tiolle :** ancienne grange et terrain situés à la Maison des Chats. *Voté à l'unanimité.*
- **Vente des parcelles AA 238 et AA 239 (« Maison rose »),** situées rue du Gazou, faisant partie du projet Zone Pilote d'Habitat. *15 voix pour et 3 abstentions.*
- **Budget – engagement du ¼ des dépenses d'investissement :** permet d'engager des dépenses en début d'année, avant le vote du budget. *Voté à l'unanimité.*
- **Tarifification des activités organisées pour les adolescents.** Fixation de méthode de calcul et des coûts d'activités, accueil gratuit au local ado. *Voté à l'unanimité.*
- **Décision du Maire : exercice du droit de préemption sur les parcelles AE 53 – AE 54 – AE 151 – AE 154 :** en vue de travailler sur un projet d'habitat inclusif et locatif comme convenu dans le règlement d'urbanisme.

Conseil municipal du 13 Avril 2022 :

- **Vote du Compte de Gestion 2021 :** bilan des opérations faites par la trésorerie. *14 voix pour, 4 abstentions.*
- **Vote du Compte Administratif 2021 :** bilan financier de la Mairie. *13 voix pour, 4 abstentions.*
- **Affectation des résultats 2021 :** Report des résultats 2020 au budget 2022. *14 voix pour, 4 abstentions.*
- **Vote des 2 taxes foncières :** ajustement des taux suite aux baisses des recettes, aux hausses des dépenses obligatoires, aux prévisions de réalisations de projets, et à l'impossibilité d'agir sur la taxe d'habitation :
- Foncier bâti : augmentation de 41,36% à 49.60 % ;
- Foncier non bâti : hausse de 137,41 % à 145.65 %.
14 voix pour, 4 voix contre.
- **Vote des subventions aux associations** avec les règles fixées en commission. *14 voix pour, 4 abstentions.*
- **Vote du budget primitif 2022.** *14 voix pour, 4 voix contre.*
- **Dégradations à la halle de sports :** les familles des jeunes concernés devront payer les réparations. *Voté à l'unanimité.*
- **Changement de délégué du RGDP :** Kévin Gautreau est désigné délégué au RGPD. *Voté à l'unanimité.*
- **Mise à jour de l'annexe 6 de la Convention Territoriale Globale.** *Voté à l'unanimité.*
- **Environnement : plan d'aménagement bocager,** défini avec l'association Mission Haie, et prise en charge des coûts résiduel après subventions. *Voté à l'unanimité.*
- **Modification simplifiée n°3 du PLU de Saint-Georges-sur-Allier :** *Voté à l'unanimité.*
- **GRDF - Redevance pour occupation du domaine public communal :** *Voté à l'unanimité.*
- **Budget - Modifications tarifs municipaux 2022 :** *Voté à l'unanimité.*

Conseil municipal du 24 Mai 2022 :

- **Approbation des PV des conseils municipaux du 08/02/2022 et du 13/04/2022.** *Voté à l'unanimité.*
- **Création / Suppression de postes et mise à jour du tableau des effectifs.** *Voté à l'unanimité.*
- **Comptabilité et finances : passage à la nomenclature comptable M57.** *Voté à l'unanimité.*
- **Organisation d'un camp de basket : tarification :** fixation des conditions du prêt de minibus et des tarifs de fabrication et fourniture de repas. *Voté à l'unanimité.*
- **Facturation pour réalisation de photocopies,** destinées aux prestataires et collectivités, à la demande de la perception. *Voté à l'unanimité.*
- **Convention de groupement de commande entre le SIAREC et la commune de Pérignat-ès-Allier** pour la réalisation du diagnostic et du schéma directeur d'assainissement collectif des eaux usées et des eaux pluviales de la commune de Pérignat-ès-Allier. *Voté à l'unanimité.*
- **SIAVA : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif, année 2021.**

Finances communales

Les finances communales sont composées de 2 sections distinctes :

- Le **budget de fonctionnement** comprend les dépenses nécessaires à la vie de la commune pour assurer les services rendus à la population et entretenir les équipements et les espaces publics (Le principal poste est celui du personnel qui représente environ 50% du budget). **La différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement permet de dégager un excédent, basculé vers le budget investissement l'année suivante.**

- Le **budget investissement** permet de financer les projets communaux. En dépenses figurent principalement le remboursement du capital des emprunts (les intérêts sont au fonctionnement), et les opérations décidées au sein des commissions. En recette se trouvent l'excédent de fonctionnement, les subventions et les éventuels nouveaux emprunts.

----- Comptes 2021 -----

Budget de fonctionnement	
Dépenses 2021	- 1 382 111,32 €
Recettes 2021	1 620 857,70 €
Report 2020	325 000,00 €
Résultat 2021	563 746,38 €

Budget d'investissement	
Dépenses 2021	- 476 160,15 €
Recettes 2021	654 856,83 €
Report 2020	-216 088,09 €
Résultat 2021	-37 391,41 €

L'excédent de fonctionnement doit couvrir le capital des emprunts à rembourser, qui se trouve dans la section dépenses du budget d'investissement. Le solde constitue l'autofinancement, lequel, avec les subventions obtenues et les éventuels emprunts, permet de couvrir le reste à charge pour la commune.

L'excédent de fonctionnement 2021 (563 746,38 €) couvre le déficit d'investissement (-37 391,41 €) et permet de constituer une réserve pour le budget prévisionnel 2022.

L'intégralité du budget peut être consulté en mairie.

Colette Henrion, adjointe au budget et aux finances, est à votre disposition pour toute information complémentaire.

Modalités d'attribution des subventions aux associations

Les associations pérignatoises peuvent bénéficier de 3 types de subventions : de fonctionnement, d'animation, d'investissement.

• Subvention de fonctionnement

Compte tenu du contexte sanitaire et de l'impossibilité pour les associations de fonctionner normalement en 2020 et 2021, il avait été décidé de reconduire les sommes versées aux associations sur la base des effectifs de 2019.

Plusieurs réunions de travail sur la préparation du budget 2022 et sur les modalités de fixation des subventions aux associations ont permis d'arrêter de nouvelles règles en commission.

Le montant alloué à cette subvention est compris entre 6500 € et 7000 € au global, sur la base d'un rapport de 1 pour un adulte à 3 pour un enfant (5 € par adulte pérignatois, 15 € par enfant pérignatois). À ce rapport s'applique un coefficient de 0,7 pour les extérieurs à la commune (3,5 € par adulte, 10,5 € par enfant). Un bonus de 1000 € est accordé aux associations qui réalisent un effort d'encadrement en direction des enfants, en employant des professionnels de l'encadrement. Cet effort est évalué en divisant le montant des dépenses d'encadrement par le nombre d'enfants. La bonification de 1000 € est ensuite répartie au prorata de l'effort réalisé par enfant.

• Subvention d'animation

Une structure associative peut prétendre à une subvention de 50% d'un maximum de dépenses de 600 € (soit 300€) pour des manifestations gratuites et ouvertes à la population (cachets d'artistes, locations de films, frais d'hébergement).

• Subvention d'investissement

Une subvention permet d'aider les associations dans leurs dépenses d'investissement (50% d'une dépense plafonnée à 600€ soit 300€).

Les enveloppes proposées pour chacun de ces deux dispositifs (subvention d'animation et d'investissement) sont de 1500 €. Les montants des demandes sont soumis à l'approbation du conseil pour être ensuite versés par la perception.

Budget prévisionnel 2022

Section de fonctionnement : *Le budget prévisionnel de fonctionnement s'équilibre à 2 081 525,49 €*

RECETTES	Budget 2021	OBSERVATIONS
Excédents antérieurs reportés	510 000,00	Montant issu d'une partie du résultat de fonctionnement 2021
Atténuations de charges	40 000,00	Remboursement de rémunération de personnel
Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 000,00	Travaux en régie : valorisation du travail des agents des services techniques
Produits des services des domaines et ventes diverses	238 835,49	Comprend notamment : loyers divers, redevances des services périscolaires, remboursement emprunt MARPA, refacturations diverses
Impôts et taxes	889 780,00	Comprend notamment : taxes locales, compensation intercommunales, fond de péréquation, taxes sur ventes immobilières
Dotations participations	338 900,00	Comprend notamment : dotation forfaitaire, DGF, dotation nationale de péréquation, participation St Bonnet, subventions (CAF, PSO, CEJ)
Autres produits de gestion courante	14 000,00	Revenus de loyers & Logidôme
Produits financiers	10,00	
TOTAL	2 081 525,49	

DEPENSES	Budget 2021	OBSERVATIONS
Charges à caractère général	460 100,00	Comprend notamment : Eau & assainissement, Electricité, Gaz, Alimentation (centre de Loisirs), fourniture et équipements, contrats de prestation (ménage, repas, maintenance...), travaux divers, activité centre de loisirs et école, etc...
Charges de personnel	765 028,00	Comprend notamment : salaires, cotisations, médecine du travail...
Virement à la section d'investissement	607 456,66	Permet de financer la section investissement
Opérations d'ordre de transfert entre sections	34 910,50	Comprends notamment : Compactage de prêt, dotation d'amortissements
Autres charges de gestion courante	180 000,00	Cotisations au Service d'Incendie et organismes (SIVOS, SMTC, SIVOM, SIEG, AMF, API, APA, AICRI), subvention aux associations, impôts, indemnités des élus,
Charges financières	33 300,00	Intérêts des emprunts et autres charges
Charges exceptionnelles	730,33	Annulation de titres de recette
TOTAL	2 081 525,49	

Section d'investissement :

Outre les opérations inévitables de renouvellement telles que le matériel de cantine (25 000 €), le réseau informatique et la téléphonie (24 000 €), voire plus importantes comme le matériel technique (40 000 €), plusieurs projets significatifs ont été inscrits au budget investissement :

- Une première phase de travaux sur le bâtiment de la Mairie (181 936 €)
- La réfection de la partie Nord de la Rue du Bruchet (51 000 €)

- La construction d'un Padel (185 872 €) en partenariat étroit avec le club de tennis qui en assurera la gestion mais aussi financera le reste à charge avec les recettes générées.

Il est utile de préciser que la réalisation effective de ces opérations est très étroitement liée à l'aboutissement des démarches administratives et réglementaires préalables : études, accords de subventions, permis de construire...

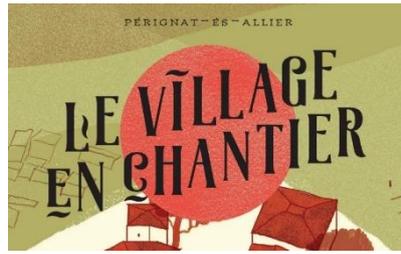
DEPENSES	Budget 2022	RECETTES	Budget 2022	Restes à réaliser
Mairie et bâtiments communaux	35 000,00	ZPH1: ilot de la Tiolle	12 170,12	
Eclairage public	45 000,00	Rue du Pré-de-l'Eau	8 286,00	8 150,00
Matériel technique	40 000,00	Padel (dotation & emprunt)	185 872,00	
ZPH1: ilot de la Tiolle (budget + Reste à réaliser)	19 678,24	Réseau informatique et téléphonie (dot.)	15 443,50	
Rue du Pré-de-l'Eau (Financement partiel : DGE)	8 286,00	Etude urbanisme (subvention.)		163 945,60
PADEL (Financement total : ANS + Région + Tennis)	185 872,00	Création d'espace culturel (subvention)	57 116,00	
Réseau informatique et téléphonie	24 000,00	Travaux Bruchet (Subvention)	9 594,78	
Achat terrain - Reste à réaliser	6 050,00	Mission Haies (subvention)	12 000,00	
Matériel cantine (budget + reste à réaliser)	35 080,00	Matériel Cantine (subvention)	11 968,60	
Voirie	40 000,00	Virement de la section de fonctionnement	607 456,66	
Opérations non individualisées	3 819,65	Opérations financières (dont : produits de cessions, Fond de compensation TVA, excédents de fonctionnement capitalisés...)	167 409,65	48 333,33
Opérations financières (Solde de la section d'investissement 2021, emprunts, travaux en régie...)	265 649,78	TOTAL	1 087 317,31	220 428,93
Etude urbanisme - reste à réaliser	210 000,00			
Diagnostic eaux pluviales	30 000,00			
Création d'espaces culturels	181 936,80			
Travaux Bruchet	51 000,00			
Aménagement espace public	111 373,77			
Plantation de Haies	15 000,00			
TOTAL	1 307 746,24			

Le budget présenté et voté lors du conseil municipal d'Avril reprend l'ensemble des propositions faites par les conseillers municipaux lors de la commission Finances préparatoire.

Eu égard au caractère exceptionnel de la décision prise d'augmenter les taux d'imposition, nous avons souhaité consacrer un communiqué spécifique à celle-ci, joint à ce bulletin.

Village en chantier : faire ensemble autrement

Depuis décembre 2021, la commune a lancé la démarche du Village en chantier. Celle-ci a pour but de donner naissance à un projet d'urbanisme pour le village nommé « **plan guide** », pensé collectivement, avec les habitants. C'est un document ayant pour but d'orienter les choix d'aménagement de la commune en cohérence avec les enjeux actuels et les futurs défis du territoire. Dans le cadre de cette démarche, on parle de **plan guide « en actes »** car non seulement une **étude** est réalisée, mais des **animations « chantier-école »** aussi ont lieu pendant le temps de l'étude. L'écriture de ce projet repose sur la présence des architectes du collectif Rural Combo qui réalisent une permanence sur le territoire. Leur



travail consiste à identifier les besoins en matière d'urbanisme et les ressources locales (matériaux, secteurs, organisations, personnes), à mener des ateliers pour décider avec les habitants des aménagements préférables pour le village, et à transmettre des savoirs en

éco-construction lors de quatre chantiers participatifs, dont le premier a eu lieu en avril 2022.

Ces derniers travaillent avec une chargée de mission employée à plein temps par la mairie, spécialisée en stratégie territoriale et urbaine, et sciences sociales. Celle-ci a rencontré depuis décembre 2021 près de 150 Pérignatois afin de connaître leurs relations au village, leurs besoins, leurs envies pour ce dernier.

- Information financement -

Comment est financé Le Village en chantier ?

Le Village en chantier est financé à hauteur de **80% par un fonds européen**, le FEADER dans le cadre du LEADER, et à hauteur de **20% par la commune de Pérignat (auto-financement)**. Cet autofinancement représente pour la commune 25 000 euros par an pendant deux ans.

Qu'est-ce que qu'un projet LEADER ?

Un projet LEADER est un projet cofinancé par une enveloppe confiée à des acteurs locaux car il **favorise le développement des zones rurales**. Le Village en chantier a obtenu ce financement car il permet de valoriser les ressources spécifiques du Val d'Allier : l'environnement et le patrimoine.

Plutôt que d'avoir recours aux manières traditionnelles d'aménager, le Village en chantier mise sur l'ingénierie pour atteindre son but : permettre la réappropriation du patrimoine urbain de Pérignat par ses habitant.es et usager.es. Cela implique que les **aménagements proposés répondent aux besoins et aux aspirations des habitant.es**, mais aussi que l'étude puisse **révéler les potentialités du territoire** : quelles sont les ressources disponibles ? Quels matériaux ? Quels végétaux ? Quels en sont les atouts ?

La **méthode est donc novatrice** : elle suppose de prendre le temps de l'étude, de la rencontre et de l'échange, pour faire naître des projets cohérents avec les besoins et le territoire. Des compétences d'urbanistes, d'architectes, de sociologues, de communication, sont nécessaires pour mettre en place cette démarche et aboutir à un **document de planification pertinent ainsi qu'à la transmission de méthodes, qui demeureront au-delà du projet**. Cette étude permettra à la commune de bénéficier de **documents de programmation en cohérence avec les axes**

de la transition écologique qui pourront permettre de soutenir de nouveaux projets pour la commune et favoriser leur financement.

Combien coûte Le Village en Chantier ?

L'ensemble du projet coute **204 932 euros HT** pour la prestation de Rural Combo (étude et animations).

Un **emploi à temps plein sur 2 ans** de chargée de mission « coordonnateur urbanisme participatif » est également financé à 80% par le LEADER.

A quoi doit aboutir ce projet ?

- la réalisation d'un **diagnostic partagé avec les habitant.es sur la situation urbanistique** de la commune
- la rédaction d'un **plan guide pour orienter les choix en matière d'aménagement** du territoire communal
- l'**identification des ressources locales** en matière de construction ou de rénovation permettant de limiter l'impact environnemental de ces dernières
- l'**identification et la mise en œuvre de techniques de construction ou de rénovation** plus respectueuses de l'environnement.

A noter : les chantiers-école comme celui de la place Onslow sont des réalisations comprises dans la prestation de Rural Combo. Ces chantiers-école ont pour but de transmettre des méthodes de construction respectueuses de l'environnement en utilisant des matériaux locaux, et/ou issus du réemploi. Les aménagements réalisés sont réversibles.

Ensuite, la mairie pourra à partir de la programmation proposée engager un maître d'œuvre pour réaliser des aménagements sur le long terme.

Village en chantier : retour sur l'acte 1 : les espaces publics

Au cours du premier temps de travail, plusieurs événements et ateliers ont permis de concevoir un **projet pour les espaces publics de Pérignat, concrétisé sur la place Onslow** grâce au **chantier participatif** auquel ont participé de nombreux Pérignatois, que ce soit en construisant, en cuisinant, ou encore en cousant. Sur la place, les participants aux ateliers ont souhaité laisser une place importante à **la rencontre et à la fête**, ayant amené à réaliser une estrade sur la terrasse de la Maison Grenouille. Le souhait de **végétaliser** la place et de la rendre plus **perméable** et moins goudronnée s'est traduit par la construction de jardinières végétales dans lesquelles certains habitants ont planté des végétaux variés (iris, tomates, fraisier...), ainsi que la réalisation de calades (parterre de galets enfoncés dans le sol permettant à l'eau de s'infiltrer). Le besoin **d'ombrage** a été aussi clairement identifié, entraînant la mise en place de perches pour tendre des voiles et faire de l'ombre. Les installations réalisées par les habitants n'ont pas pu être maintenues de façon pérenne du fait des conditions venteuses exceptionnellement fréquentes de la saison mais une réflexion est en cours pour imaginer un autre dispositif. La grande majorité des habitants s'étant exprimés au sujet de la place Onslow pour qu'elle devienne un **espace piéton, la présence des perches permet aussi de confirmer spatialement ce souhait**. Un cheminement en voiture demeure accessible uniquement aux ayant-droits (riverains, pompiers etc.).

L'ensemble de ces décisions ont été prises dans le cadre d'un test : les aménagements et la circulation sur la place seront évalués au terme de la période de test, définie au 26 septembre. Un bilan sera réalisé alors avec les habitants pour la suite. Les perches d'acacia, pourraient par exemple être remplacées par une plantation d'arbre afin de pérenniser l'ombrage : leur localisation sera orientée par les constats d'usages permis par l'emplacement des perches. Un urbanisme modulable avec une période d'expérimentation permet de reconsidérer les aménagements en fonction des usages et de la pratique, et de réaliser des choix définitifs plus pertinents.

A cet égard, n'hésitez pas à partager vos retours dans le cahier disponible au secrétariat de mairie, par téléphone au 07.49.57.76.49 ou par mail villageenchantier@gmail.com.

Les aménagements issus du chantier-école participatif ont été réalisés à partir de matériaux le plus possible locaux, disponibles en grande quantité ou réemployés :

- Les voiles d'ombrage de la Maison Grenouille sont d'anciennes voiles de parapentes données par l'association « Des Ailes pour eux » et d'anciennes voiles de bateau ;
- Les acacias sont issus de l'Ecopôle et ont été abattus par des personnes en réinsertion par le travail de la Régie de Territoire des Deux Rives. On trouve des

Quatre actes...

Le Village en chantier se déroule en quatre temps, dont le premier s'est achevé à la suite du chantier participatif d'avril 2022 : ce premier temps de travail a été consacré à la question des **espaces publics** avec comme territoire d'étude, la place Onslow. Un second temps de travail a commencé depuis mai, portant sur le secteur de la Sagne et les **équipements** sportifs et culturels qui s'y trouvent. A la suite du chantier de septembre 2022 et de sa fête prévue le 1^{er} octobre, une troisième partie sera dédiée à la question de **l'habitat**, puis une dernière à **l'environnement**, sur le territoire de l'Ecopôle.



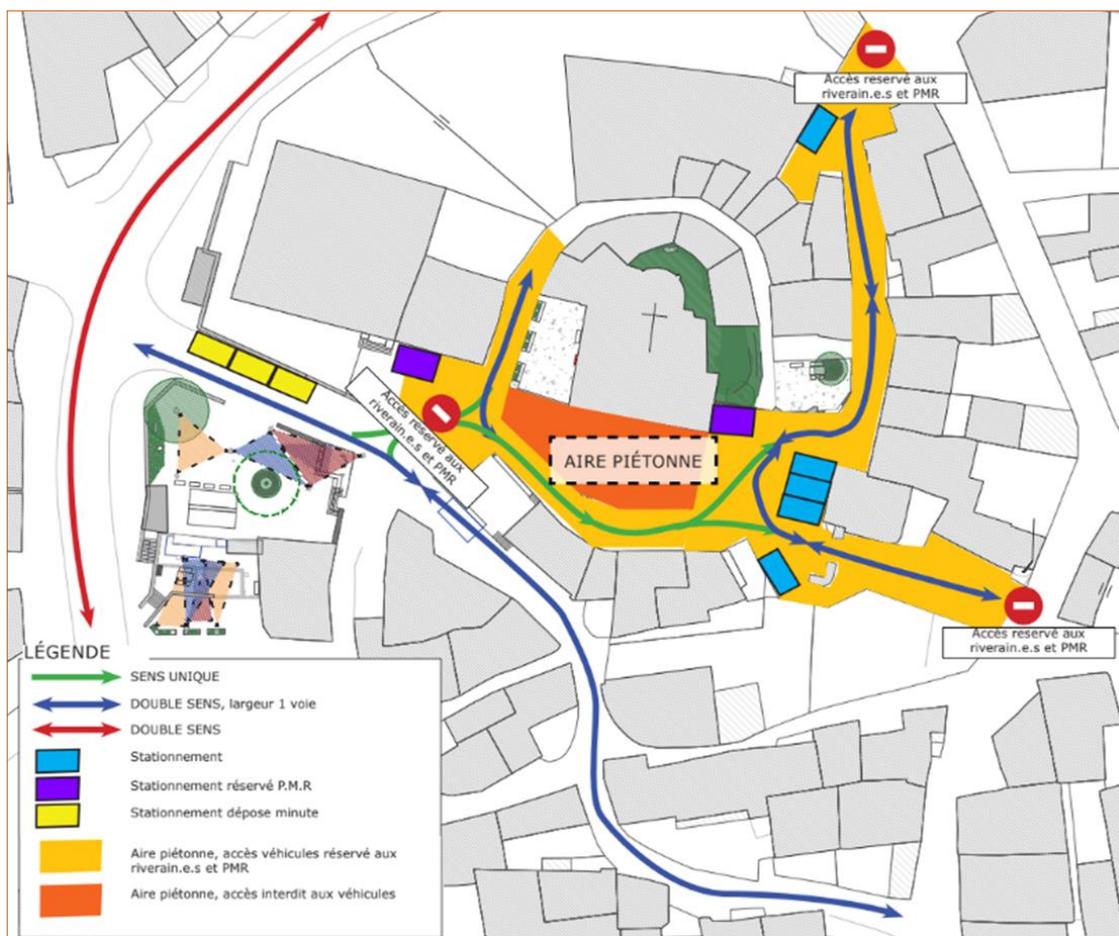
acacias en abondance à l'Ecopôle et c'est même une espèce envahissante, coupée régulièrement, qui crée du bois mort sur le site ;

- Les jardinières ont été réalisées avec des branches de noisetiers de Mezel ;
- Le bois de l'estrade est du douglas venant du Livradois scié par la scierie Combris à Tours-sur-Meymont ;
- La fontaine qui a été installée est un don de la part d'un habitant (merci encore à lui).

Illustration : Test de circulation et de stationnement - essai temporaire jusqu'à fin Septembre



Projet financé par le LEADER dans le cadre du FEADER (voir article explicatif dans le bulletin)



Réunions de travail et apéro-discussion de quartier

A la mairie, des **réunions de travail avec les élus** sont réalisées chaque semaine afin de recenser les problématiques d'urbanisme du village autour de différents thèmes, comme par exemple la circulation et le stationnement. Ce travail permet de nourrir l'élaboration du plan guide de

manière cohérente et la plus exhaustive possible.

De plus, la mairie a pris l'initiative d'organiser des **apéros-discussions de quartier** régulièrement au cours des deux ans de projet : il s'agit d'un pot offert par la commune, au cours duquel les habitants sont invités à partager un moment convivial et à évoquer auprès des organisateurs les différents aspects de la vie de leur quartier sur la base d'un questionnaire de satisfaction. Ces événements auront lieu dans huit secteurs ayant été définis pour couvrir l'ensemble du village. Les points évoqués à propos de la vie de quartier ou plus généralement du village sont synthétisés et transmis aux élus et nourrissent également le diagnostic sur lequel repose le plan guide. Trois apéros-discussions de quartier ont déjà eu lieu : aux Hauts d'Allier, à la Plagnol, et tout récemment aux Thiollières. Le prochain aura lieu le vendredi 9 septembre au quartier des Pradeaux, du Val d'Azur et des Pentes de la Garde. Les premiers constats communs qui se sont exprimés : le souhait d'améliorer la sécurité dans le village, notamment des piétons, par la limitation de la place de la voiture particulièrement dans le centre bourg. Le besoin de fleurissement et de végétalisation des espaces publics.

Acte 2, les équipements : La Sagne

Actuellement, et ce jusqu'à la fin du mois de septembre 2022, le Village en chantier est consacré au **secteur de la Sagne** : un premier atelier a eu lieu le **jeudi 16 juin à la salle polyvalente** à 18h, et un second a eu lieu le **samedi 25 juin à 10h** au centre de loisirs. Les adolescents de Pérignat ont été invités à participer à un atelier spécifique à ce public le **vendredi 24 juin** dans le cadre d'un partenariat entre Rural Combo et le Club Ado du centre de loisirs (l'atelier a eu lieu à la Sagne). A la suite du moment « *choix collectif* », ayant lieu le 7 juillet à 18h à la salle polyvalente, le **chantier participatif de la Sagne** se déroulera du **lundi 19 septembre au vendredi 30 septembre** et la fête de fin de chantier le clôturera le 1^e octobre.

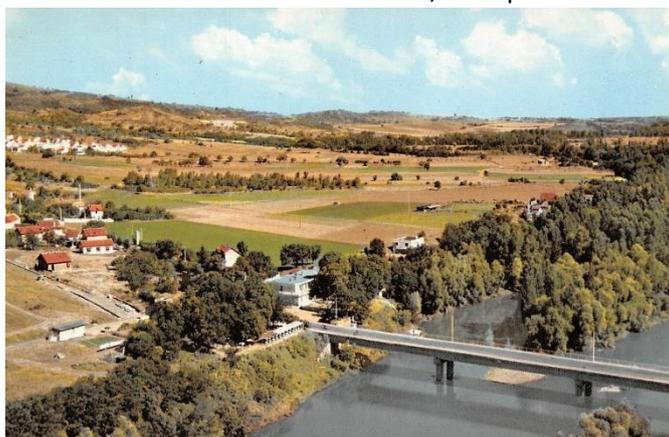
SMTC : des projets en inspirent d'autres

Le projet « INSPIRE » porté par le SMTC a l'ambition d'apporter des améliorations très sensibles sur la Ligne C qui passe par Cournon. En effet à l'horizon 2025, il est prévu de desservir la place Joseph Gardet par cette ligne dont le cadencement atteindra un bus toutes les 6 minutes en heures de pointe. Dans cette perspective, nous avons rencontré le Président, François Rage, également maire de Cournon et le directeur, Jean Yves Beckler pour évoquer les perspectives d'amélioration de la desserte Pérignatoise à court et moyen terme. L'hypothèse d'une voie

dédiée aux transports en commun, adossée à une piste cyclable sur l'axe reliant le rond-point de l'épouvantail au pont de Cournon a été évoquée. La perspective de la réalisation d'un parking de rabattement sur la commune pour inciter les véhicules venant de l'Est du territoire à faire du covoiturage (3 passagers minimum par voiture) l'a été également. Elle permettrait à ces derniers d'utiliser la voie dédiée au bus afin d'alléger le trafic et de rendre la circulation plus fluide.

Le pont de Cournon va être restauré

Une réunion a été organisée par le conseil départemental le 23 avril 2022 pour évoquer le projet de restauration du pont de Cournon. Un élargissement du tablier de roulement de 6 mètres à 6,50 mètres est prévu ainsi que la réalisation de chaque côté de deux bandes piétonnes et cyclables de 2,50 mètres. Outre la restauration nécessaire de cet ouvrage construit en 1958, il s'agit de répondre par des aménagements complémentaires aux besoins de fluidité de la circulation générés par le trafic



Le Pont de Cournon, il y a quelques années...

constaté (voitures et camions mais aussi vélos). Comme indiqué plus haut, une réflexion est engagée entre le SMTC, le département et la commune pour réaliser une voie dédiée aux modes doux et aux transports en commun afin de donner des premières réponses concrètes aux problèmes d'embouteillage côté Pérignat. Le sujet du deuxième pont sera également abordé dans le cadre de ces discussions. Les travaux devraient débuter début 2023 pour se terminer dans l'année.

Billom Communauté lance son schéma directeur cyclable

L'objectif : développer le vélo sur l'ensemble du territoire, à la fois en termes d'aménagements, de stationnement, de services et de sensibilisation. Offrir aux habitants la possibilité de se rendre à vélo au travail, à l'école, aux loisirs ou faire ses courses, inciter les touristes à visiter notre territoire autrement, proposer des actions de remise en selle : c'est là toute l'ambition de Billom Communauté. Le bureau d'études L'Echappée a été sélectionné pour élaborer le schéma, pour une restitution fin 2022. Tous les acteurs de la mobilité sont associés au schéma : partenaires techniques et institutionnels, élus, associations, habitants. Des ateliers pour définir les scénarios et itinéraires souhaités ainsi que des sorties terrain seront organisés pour que ce schéma soit adapté aux pratiques et attentes des habitants. Contribuez directement au diagnostic grâce à l'outil Umap en localisant vos besoins et vos idées !

Vous habitez sur le territoire de Billom Communauté et souhaitez être associé au schéma ? Faites-le-nous savoir par mail : contact@billomcommunaute.fr Le schéma directeur cyclable de Billom Communauté est co-financé par l'Union européenne dans le cadre du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) : l'Europe investit dans les zones rurales.



Billom Communauté - Pays d'Art et d'Histoire

Programmation estivale du PAH : le patrimoine naturel a l'honneur !

La programmation estivale du Pays d'art et d'histoire s'annonce haute en couleurs ! Dès le lundi 11 juillet et jusqu'à la fin de l'été retrouvez tous nos rendez-vous autour du patrimoine bâti, naturel, mais aussi les ateliers à faire en famille, les rando patrimoine et les visites à la tombée la nuit.

Cette année, le patrimoine naturel est à l'honneur ! Venez découvrir avec les guide-conférenciers et intervenants spécialisés, le puy de Mur, la vallée du Madet, ou encore les chemins de Coppel à Roche. Le patrimoine bâti reste toujours à (re)découvrir avec des sites emblématiques comme le quartier ancien de Billom, l'église romane de Glaine-Montaigut, les forts villageois ou le prieuré casadéen de Saint-Dier ! Et pour les amateurs de nouveautés nous vous réservons encore quelques surprises : un rendez-vous autour des chauves-souris, de la peinture ou un jeu de piste autour des marchands ambulants et piqueurs à Saint-Jean des Ollières.

Vous pouvez retrouver le détail de la programmation sur le site internet de Billom Communauté, ou au bureau d'information touristique de Billom – Rue Carnot, Billom - 04 73 68 39 85.

Attention, toutes les animations sont sur rendez-vous au bureau d'information touristique de Billom



École Intercommunale de musique : Rentrée 2022-2023

Permanences d'information et d'inscription :

A Pérignat (école de musique - 4 rue du Gazou)

Anciens élèves : Jeudi 1^{er} septembre de 16h30 à 19h30

Nouveaux élèves : Lundi 5 septembre de 17h30 à 19h30

L'école de musique est ouverte à tous à partir de 4 ans, du lundi au samedi à Pérignat, Mur-sur-Allier (Mezel), Billom, Vertaizon.

Les instruments : flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone, tuba, violon, guitare classique et électrique, guitare basse, accordéon, piano, percussions.

L'éveil musical ! C'est pour les plus petits (les 4-6 ans)

Séances ludiques et collectives à Chignat, Mur-sur-Allier (Mezel) et Billom

Les pratiques collectives : ensembles de jazz, de variété/rock, percussions, ensembles à vents pour enfants et adultes débutants, harmonies, musique assistée par ordinateur (MAO).

Informations utiles : billomcommunaute.fr

Contact : 06.72.23.85.89 / 04.73.73.43.24

Mail : frederic.germot@billomcommunaute.fr



Recherche Correspondant de presse

La Mairie de Pérignat, conjointement à la Mairie de la Roche Noire recherche un correspondant local de presse. Aucune qualification spécifique n'est requise, il suffit d'avoir un peu de temps libre, l'esprit ouvert et d'apprécier la vie associative, sportive, culturelle et municipale. La maîtrise parfaite du français est demandée. Cette activité est rémunérée. **Pour tous compléments d'informations, merci de vous adresser à : evelyne.corso@centrefrance.fr**

Des nouvelles de l'Ecopôle

Projet de gouvernance partagée avec le soutien de la Fondation De France

Depuis le début du mois de mai l'ensemble des prestataires et gestionnaires de l'Ecopôle du Val d'Allier, (Régie de Territoire des deux Rives, LPO AURA, Natureauxpattes, Rural Combo, Vous Êtes d'ici et les collectivités impliquées), se lancent, avec le concours financier de la Fondation de France et du SEAT, dans un projet de gouvernance novateur, GEVA, pour construire collectivement une nouvelle gouvernance pour l'avenir du lieu en associant à terme les habitants du territoire.

Son ambition est, dans le temps, de coconstruire, avec ses partenaires mais aussi les usagers, une structure gestionnaire, administrée à plusieurs voix. Projet alors mis en œuvre par une forme associative, qui évoluera dans le temps. Le tout, en accord avec les valeurs communes portées par les grandes orientations du nouveau Schéma directeur de l'Ecopôle.

Ce projet financé sur 2 ans est ponctué de temps forts : des premières réunions qui ont eu lieu en mai, un atelier en septembre durant les Ecopolys, puis au mois d'octobre le premier séminaire, sont les premiers moments importants.



Travail de communication sur les réseaux sociaux et site internet

Depuis avril de cette année, l'équipe salariée du SEAT réalise un travail de communication sur les réseaux sociaux pour valoriser l'Ecopôle du Val d'Allier. La ligne directrice des publications est de proposer un contenu visuel agréable associé à un message pédagogique. Tifen Labrugère, étudiante de l'Université de Clermont-Auvergne, anime de façon régulière et passionnée les pages Facebook et Instagram. De cette façon, elle distille de nombreuses informations utiles et souhaite mieux faire connaître son histoire, sa gestion et ses écosystèmes ou tout simplement pour diffuser de nombreuses prises de vue de ce site naturel incroyable : rendez-vous sur la page Facebook et Instagram de l'Ecopôle du Val d'Allier !

Le site internet de l'Ecopôle du Val d'Allier va aussi être actualisé (mise à jour de liens, informations rafraîchies, ...). Une enquête a été lancée via un questionnaire en ligne afin de recueillir les avis des internautes afin d'améliorer leur expérience sur nos pages internet. Pour donner votre avis : <https://forms.gle/8MPmZmJ2KpfebSJo9>

Etude sur la fréquentation PREVA

Depuis mai 2022, le SEAT a lancé une étude sur les fréquentations, les pratiques et les usages de l'Ecopôle du Val d'Allier (avec l'aide d'un financement européen). Cette enquête par questionnaire a pour objectifs de recenser et identifier les visiteurs de l'Ecopôle, mais également de quantifier et localiser les différentes pratiques qui ont lieu sur le site. A terme, les résultats de l'étude serviront de base de réflexion pour mettre en place des actions concrètes et adapter des aménagements aux besoins des usagers, dans le respect des enjeux environnementaux de l'Ecopôle du Val d'Allier. En complément, un nouveau compteur automatisé sera installé à la suite de l'enquête et permettra de suivre annuellement les flux de fréquentation. C'est Zoé GUICQUERO, étudiante en géographie de l'Université De Clermont Auvergne qui est chargée de l'étude de terrain et d'une première analyse des données. Elle est présente sur le site quotidiennement pour administrer le questionnaire : n'hésitez pas à venir auprès d'elle pour participer à notre enquête !

Nouveau schéma directeur & suivi de la biodiversité

Lors du comité de pilotage du 31 mars 2022, a été présenté par le groupement de partenaires techniques, le schéma directeur de l'Ecopôle du val d'Allier et son programme d'action pour les dix ans à venir. Les élus du SEAT ont salué le travail qui a été réalisé et validé le document de planification. Ce document constitue un guide de l'ensemble des actions à prévoir sur le site dans le but de concilier la protection des milieux naturels et le développement du territoire.



Pour rappel le site de l'Ecopôle du Val d'Allier, a été labellisé Espace Naturel Sensible par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme début d'année 2019 et un plan de gestion pluriannuel à 10 ans est mis en place dans ce cadre pour répondre aux exigences de cette labellisation. La volonté du SEAT a ensuite été la mise en place d'un plan global de gestion qui soit transversal et collaboratif en regroupant les quatre axes définis par la stratégie politique pour le projet de l'Ecopôle :

- Environnement et préservation de la biodiversité
- Production agricole et alimentation
- Economie circulaire et éco-valorisation du site
- Vivre ensemble et enjeux sociétaux

Le site de l'Ecopôle se dote donc aujourd'hui d'un outil opérationnel pour les acteurs de terrain, comme pour l'ensemble des acteurs concernés par l'aménagement du territoire (élus, communes, collectivités...) qui est aussi un instrument de suivi pour les responsables et les gestionnaires du site. Un petit guide à destination des élus/techniciens et du grand public sera édité et consultable sur le site internet du SEAT : <https://ecopolevaldallier.fr>

Programme estival de l'Ecopôle du Val Allier

ÉCOPÔLE du Val d'Allier
SAISON 2022

Cette année l'Ecopôle du Val d'Allier propose tout au long de l'été et à la rentrée un programme d'animations variées et entièrement gratuites. S'initier à la pratique de la photographie nature avec un guide naturaliste ; partir à la découverte du site de l'Ecopôle à travers son histoire, sa biodiversité et ses milieux naturels ; découvrir de nouvelles formes d'arts en lien avec l'environnement qui nous entoure, autant d'activités proposées cette année aux petits et grands par l'équipe du SEAT. Le programme détaillé est disponible sur la page Facebook de l'Ecopôle du Val d'Allier : (facebook.com/ecopolevaldallier)

Animations Gratuites

MARDI 19 JUILLET
9h30 - 12h30
Animation Photo nature : entre pratique et éthique

MERCREDI 13 JUILLET
9h30 - 12h
A la découverte de la biodiversité de l'Ecopôle du Val d'Allier - Focus Libellules

JEUDI 28 JUILLET
14h30 / 16h / 17h30
Balade contée et petit théâtre japonais avec la Kamicyclette

SAMEDI 30 JUILLET
14h30 / 16h / 17h30
Balade contée et petit théâtre japonais avec la Kamicyclette

MARDI 2 AOÛT
9h - 11h30
Animation Photo nature créative : l'eau et le "commun extraordinaire"

INFOS & RÉSERVATIONS
OT MOND'ARVERNE:
WWW.MONDARVERNE.COM
04 73 79 37 69

DIMANCHE 11 SEPTEMBRE
13h - 17h
Géocaching (Ecopolys)

DIMANCHE 11 SEPTEMBRE
10h - 12h
Balade Patrimoine (Ecopolys)

MERCREDI 7 SEPTEMBRE
14h30 - 17h
Atelier Land Art (Ecopolys)

DIMANCHE 11 SEPTEMBRE
10h - 12h
Géocaching Cache InTrash Out® (CITO) (Ecopolys)

JEUDI 8 SEPTEMBRE
14h - 16h
Initiation à la pêche de loisir dans un plan d'eau (Ecopolys)

Logos: PUY-DE-DÔME LE DÉPARTEMENT, La Région Auvergne-Rhône-Alpes, BILLOM Communauté, etc.

Les Ecopolys reviennent !

Avec quatre éditions au compteur, le festival des Ecopolys revient cette année au retour des vacances scolaires pour une super rentrée sur le site de l'Ecopôle du Val d'Allier ! Pour cette 5e édition, la journée devient semaine de 5 jours **du mercredi 7 au dimanche 11 septembre**.

Tous les jours des animations, des ateliers, visites de site, marché de producteurs, restauration, exposition, spectacles, géocaching, initiation à la pêche, observation des oiseaux, land art, cirque, découverte des animaux de la ferme... Gratuit et ouvert à tous !

Retrouvez très bientôt tout le programme sur le site de l'Ecopôle du Val d'Allier : <https://ecopolevaldallier.fr>

Cette édition 2022 sera une vitrine du projet de l'Ecopôle mais aussi de l'ensemble de ses partenaires. Aussi, la thématique choisie cette année sera autour de la notion des communs (du bien commun, du collectif, des valeurs communes...).



RECHERCHE BÉNÉVOLES !

Afin de nous aider à réaliser cette nouvelle édition, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Nous recherchons des bénévoles pour 1h, une demi-journée ou plus. Venez nous prêter main forte dans une bonne ambiance et dans un cadre naturel magnifique !

contact : contact@ecopolevaldallier.fr ou au 06 71 70 28 90

A la MARPA, on ne s'ennuie pas !

Cette année nous accueillons les enfants de l'école de la Roche Noire avec un nouveau projet : **un challenge sportif**
 Deux rencontres : le **mardi 24 mai**, un après-midi entraînement sur différents jeux, les enfants et les résidents se sont affrontés !
 Deuxième rendez-vous le **mardi 7 juin** : le matin, les enfants et les résidents ont formé des équipes intergénérationnelles puis ils ont partagé un pique-nique.



Animation jeux

Le mercredi 18 mai : Animation jeux réalisée par le réseau des bibliothèques, avec les résidents et les enfants du centre de loisirs de Pérignat



Après-midi théâtre

Le 2 avril la troupe de l'Amicale Laïque "L'épouvant'Acte", nous a proposé son nouveau spectacle en 3 tableaux. Pour l'occasion, des résidents du foyer Occupationnel ont été invité. Un grand Bravo, et Merci à toute la troupe !



Les résidents au cinéma

« Notre-Dame Brûle »

Une reconstitution heure par heure de l'in vraisemblable réalité des événements du 15 avril 2019 lorsque la cathédrale subissait le plus important sinistre de son histoire...
 Et comment des femmes et des hommes vont mettre leurs vies en péril dans un sauvetage rocambolesque et héroïque.



Musique à la MARPA !



En l'espace de quelques jours, la MARPA a accueilli plusieurs concerts.

Le mardi 17 mai : petit concert de l'école de Musique de l'intercommunalité : flûtes, guitares... et quelques airs d'Afrique.

Le mardi 31 mai, la chorale de la lyre pérignatoise nous a fait le plaisir de chanter pour les résidents. Nous remercions les choristes et leur chef de chœur pour leur présence.

Quelques jours après, les résidents ont pu profiter d'un concert a multifacette de l'école de musique de l'intercommunalité...chants, piano, guitare, flûtes et d'autres percussions ont rythmé l'après-midi. Merci aux enfants, professeur et parents d'avoir permis cette rencontre.



Atelier Zen

Ce 1^{er} atelier animé par nos bénévoles Yvette et Colette a été un succès !
"Ambiance cocooning, petits massages, musique douce... tout pour passer un agréable moment".
1/2 h prévue initialement par résident n'a pas suffi, chaque groupe est resté se faire dorloter 1h !
L'Atelier Zen aura lieu tous les mois... un moment très agréable.



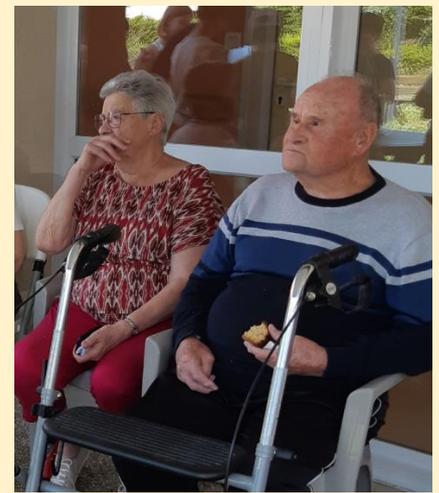
Chandeleur...

Cette année une petite nouveauté
...on se lance pour faire des crêpes à la farine de sarrasin !
... et si on demandait à Google... Recherche pas concluante
... et si on téléphonait à mon fils... Recette un peu au pif
... et si on inventait... ok !



Souvenirs...

Témoignage de Mr et Mme Bonnet sur "L'exécution du bois de Lachat" en 1944. Ce bois est situé derrière la Marpa. Ils se sont adressés aux enfants en CM2 de l'école de Pérignat et aux résidents.
Témoignages des autres résidents sur leurs vécus pendant cette guerre : ils étaient alors âgés de 4 ans à 14 ans. Des échanges plein d'émotions !



La Mission Locale vous accompagne



Vous avez entre 16 et 25 ans, vous n'êtes ni en emploi, ni en études, ni en formation, rejoignez la Mission Locale du secteur de Cournon.

Depuis le 1^{er} mars 2022, votre Mission Locale vous propose le nouveau **Contrat d'Engagement Jeune** : un programme intensif d'accompagnement de 15 h minimum par semaine avec une mise en activité systématique et régulière en contrepartie d'une allocation pouvant aller jusqu'à 500€ par mois. Ce contrat mobilise les entreprises pour favoriser la découverte des métiers, les immersions en entreprise (PMSMP) et la formation en alternance.

Pour encore plus de souplesse dans son fonctionnement, votre Mission Locale vous propose désormais, à toute heure du jour et de la nuit, d'accéder à son offre de service et de vous inscrire instantanément en ligne, soit à un rendez-vous avec un conseiller, en fonction de votre disponibilité, soit à un programme de coaching personnalisé. Via le site internet www.mission-locale-cournon.com, vous pourrez choisir la programmation de votre venue, l'annuler ou la reporter également en toute liberté. Vous devenez maître et acteur de votre engagement. Vous pouvez choisir parmi un panel de propositions, celles qui vous conviennent le mieux, en fonction

de votre parcours, de vos attentes au plus près de votre domicile, au siège de la Mission Locale situé 10 place Jean Jaurès à Cournon.

Pas d'inquiétude pour ceux qui n'ont pas de connexion internet. Un accueil physique et téléphonique 5 jours/7, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00 est toujours disponible pour vous renseigner et vous accompagner dans vos démarches.

Vous avez également accès aux offres d'emploi récoltées par votre Mission Locale avec la possibilité de répondre en ligne, toujours via le site internet.

Notre force, une structure à taille humaine et votre suivi dans une ambiance cocooning, par un référent unique tout au long de votre parcours.

Postez vos commentaires/suggestions sur notre nouvelle organisation, sur notre site internet

Contact : Mission Locale du secteur de Cournon,
10 place Jean Jaurès 63800 Cournon / 04 73 84 42 76
contact@mission-locale-cournon.fr
www.mission-locale-cournon.com

Vous êtes en situation de perte de mobilité ? Vous pouvez demander la Carte Mobilité Inclusion (CMI)

Comment obtenir la CMI stationnement ?

Il existe deux places réservées au stationnement pour les personnes en perte de mobilité sur la place Onslow : l'une près de l'entrée de la mairie, l'autre près l'église. Pour pouvoir les utiliser il faut bénéficier de la Carte Mobilité Inclusion mention « stationnement ».

Celle-ci donne le droit à son titulaire ou à la personne qui l'accompagne de stationner gratuitement et sans limite de durée sur toutes les places de stationnement public, sur la voirie en surface (mais pas dans les parkings privés).

La CMI stationnement est attribuée aux personnes :

- qui subissent une **réduction importante de la capacité et de l'autonomie de déplacement à pied** (périmètre de marche inférieur à 200 mètres, utilisation systématique d'une aide humaine ou technique pour les déplacements ou d'une oxygénothérapie) ou qui ont **besoin d'un accompagnement par une tierce personne pour les déplacements** ;
- qui sont **bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)**.

Comment faire sa demande ?

Deux organismes peuvent la délivrer :

- La **Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)** dans la majorité des cas ;
- Le **Conseil Départemental** dans le cas des personnes de plus de 60 ans qui font la demande de l'APA. Ces dernières peuvent demander la CMI dans ce cadre.

Quatre documents sont demandés :

- Le **formulaire de demande** à la MDPH (cerfa n°15692*01) ;
- Le **certificat médical** à joindre à la demande MDPH (cerfa n°15695*01) ;
- Une **carte d'identité** recto verso ;
- Un **justificatif de domicile** de moins de trois mois (facture d'électricité, de téléphone, avis d'impôt sur le revenu...).

Ensuite, vous recevrez un courrier de l'imprimerie nationale (Lille) pour transmettre une photographie d'identité. L'obtention de la CMI prend en moyenne 8 mois en comptant le traitement, la fabrication et la réception de la carte. Les anciennes cartes sont valables jusqu'au 31 décembre 2026.

Si vous souhaitez être accompagné dans cette démarche, n'hésitez pas à vous rendre à la mairie.

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat



Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est un dispositif d'accompagnement pour la requalification de l'habitat privé ancien. C'est un dispositif partenariat qui propose une ingénierie et des aides financières avec une forte intervention de l'ANAH (Agence nationale d'amélioration de l'habitat) à laquelle se rajoute une aide de Billom Communauté.

La première opération lancée sur le territoire de Billom Communauté est arrivée à son terme. Le bilan est très positif puisque les objectifs ont été atteints. Le dispositif a permis d'intervenir en faveur de la réhabilitation de 181 loge-

ments pour réhabiliter, améliorer la sécurité et sa salubrité, adapter à l'autonomie, au vieillissement ou au handicap, améliorer la performance énergétique et créer du locatif conventionné.

Nouvelle OPAH : lutter contre la vacance, améliorer la performance énergétique

La nouvelle opération en faveur de l'habitat sera mise en place au plus tard en septembre. À travers cette nouvelle convention d'une durée de 5 ans, les élus de Billom Communauté ont souhaité renforcer très fortement les financements à destination des habitants. Le dispositif comportera trois axes :

- Volet énergétique
- Volet lutte contre l'habitat indigne
- Volet adaptation

Sur 5 communes (Billom, Vertaizon, Pérignat-ès-Allier, Mur-sur-Allier (à Dallet) et Saint-Dier d'Auvergne), des périmètres renforcés ont été définis sur lesquels les subventions pourront être plus élevées pour les bailleurs et des aides spécifiques pourront être mises en place. Cette ambition se place en parfaite cohérence avec les objectifs du Plan Climat porté par le territoire de Billom Communauté.

Les principales actions de la nouvelle OPAH (sous condition d'intervention de l'ANAH)

- Aides à la réhabilitation des logements : entre 35 % et 75 % d'aide en fonction des situations.
- Aides de 500 € à la sortie des énergies fossiles (pour tous travaux de remplacement d'un système de chauffage au fioul ou au gaz chez un propriétaire occupant).
- Aides d'adaptation au handicap ou à la perte d'autonomie avec un élargissement des publics éligibles.
- Prime sortie de vacance de 2 000 € pour les propriétaires occupants (pour un logement vacant depuis plus de 3 ans avant l'accession à la propriété pour un logement situé en centre-bourg).
- Et en plus, en partenariat sur la commune de Montmorin uniquement : Prime sortie de vacance de 1 000 € pour

les propriétaires bailleurs pour un logement vacant depuis plus de 3 ans.

Les nouveautés

- La possibilité, en fonction de ses revenus, d'obtenir une avance sur subvention avec notre partenaire PRODVIS.
- L'obligation d'obtenir une autorisation d'urbanisme pour les travaux qui modifient la façade de la maison (ex : changement de fenêtres) concernés par les aides.
- Une intervention financière de Billom Communauté pour chaque dossier éligible par l'ANAH
- Auto-réhabilitation : un accompagnement et une assistance pour mener à bien ses travaux.

Exemple de projet de réhabilitation

- Propriétaire occupant / Revenus modestes / logement vacant depuis plus de 3 ans / Habitat indigne.
- Travaux : remplacement de fenêtres, remplacement d'une chaudière fioul en chaudière bois, isolation des combles.
- Montant des travaux : 50 000 euros.
- Aides obtenus :
 - ANAH (50 %) : 25 000 €
 - Billom Co (20 %) : 10 000 €
 - Prime sortie de vacance : 2 000 €
 - Prime sortie énergies fossiles : 500 €

Subvention totale : 37 500 € soit 75 %
Un opérateur sera prochainement retenu pour l'animation de ce dispositif et des permanences seront organisées chaque mois.

> À venir Calendrier, modalités opérateur à suivre sur www.billomcommunaute.fr

Registre nominatif des personnes à risques

Conformément à la loi du 29 octobre 2015, la mairie et le CCAS ont instauré un registre nominatif des personnes à risques. L'inscription à ce registre est facultative. Sa finalité est de permettre l'intervention rapide des services sanitaires et sociaux en cas de nécessité, et en cas de déclenchement de plan d'urgence par la préfecture.

Les personnes concernées sont les personnes âgées de 65

ans et plus, 60 ans en cas d'inaptitude au travail, et les personnes handicapées. Si vous ou des personnes de votre entourage pensez pouvoir bénéficier de ce dispositif, ou si votre situation a évolué depuis votre inscription au registre, n'hésitez pas à vous manifester auprès de la mairie (04 73 69 52 54).

Quoi de neuf au centre de loisirs ?

Depuis le début de l'année une envie de fête s'est installée au centre de loisirs.

Nous avons commencé avec l'envie de partir sous le soleil plus précisément en camping en plein mois de février, avec au programme danse du camping, cuisine, escalade et loisirs en tout genre.



En avril, nous avons eu envie de nous mettre en scène avec le thème du cirque, et nous avons pu offrir à nos spectateurs un magnifique spectacle le dernier jour. Les enfants et les parents étaient ravis de partager ce moment.



Nous en profitons pour vous donner des nouvelles de nos poules qui se portent à merveille et comme à chaque période de fermeture du centre nous recherchons des parents volontaires pour s'occuper de nos volatiles. N'hésitez pas à vous manifester en venant nous voir.

Nous avons également travaillé sur la mise en place de la journée de la solidarité avec la MARPA et nous avons pu travailler sur les écrits des résidents en vidéo.

Les vacances d'été vont être aussi fortes en découvertes puisque nous découvrirons « ce qui se cache DERRIERE LA MONTAGNE... »



Le Club Ado

- Le club ados vous accueille tous les vendredis de 18h à 20h (hors jours fériés) au local ados, Rue Saint Agathe.
- Durant les vacances d'été, le club est ouvert du 8 juillet au 13 juillet, puis du 22 au 31 Août ; il sera également ouvert la première semaine des vacances de Toussaint.
- Du 18 au 22 juillet un séjour est organisé à Longeville Mont d'Or.



Du côté de l'école

INSCRIPTIONS SCOLAIRES pour la rentrée 2022 / 2023 Petite section / CP ou nouvelles inscriptions

Merci de prendre contact **auprès du centre de loisirs au 04.73.69.56.30** pour convenir d'un rendez-vous.

Le jour de l'entretien, vous devez vous munir :

- de la fiche unique de renseignements centre de loisirs / école remplie et signée (disponible sur le site : <https://sitesecoles63.ac-clermont.fr/0630604p/wp-content/uploads/sites/9/2022/03/fiche-inscription.pdf>)
- d'un justificatif de domicile
- du carnet de vaccination
- du livret de famille
- de la carte d'identité des deux parents
- de la dérogation scolaire pour les enfants extérieurs au RPI
- de l'attestation de sécurité sociale
- de l'attestation d'assurance (responsabilité civile, individuelle accident et extrascolaire)
- de la carte de mutuelle
- de l'attestation du quotient familial CAF ou MSA ou le dernier avis d'imposition du foyer fiscal
- d'une boîte de mouchoirs

Appeler ensuite l'école au 04 73 69 53 45.

Commémoration de Lachat : L'empreinte de la solidarité gravée dans l'histoire du village.

Très nombreux ont été les participants à braver la chaleur annoncée de ce samedi 18 juin pour assister à la 78^{ème} cérémonie de Lachat. Ainsi, près de 300 personnes ont suivi avec beaucoup d'attention et de dignité le déroulement de cette matinée exceptionnelle.

En effet, nous avons décidé de la placer cette année sous le double signe de la mémoire et de la solidarité pour marquer concrètement de plaques commémoratives le souvenir de cette tragique fusillade mais aussi de celui de la chaîne de solidarité qui s'est spontanément constituée au matin du 15 juin 1944 pour en sauver le seul rescapé, Max Cyprien.



Après un dépôt de gerbe dans la rue Franck Mérieux, Pérignatois mort en déportation, une plaque à la mémoire des 9 fusillés a été dévoilée au bois de Lachat et une autre devant le porche du centre bourg, nommé à cette occasion **porte de la solidarité**.



Un puzzle constitué de 70 pièces habille désormais l'abord immédiat de cette nouvelle porte. Il a été conçu par les enfants du regroupement pédagogique Pérignat - St Bonnet en collaboration avec le centre de loisirs et les résidents de la MARPA pour comparer les perceptions actuelles de la solidarité avec celle des années de la guerre.

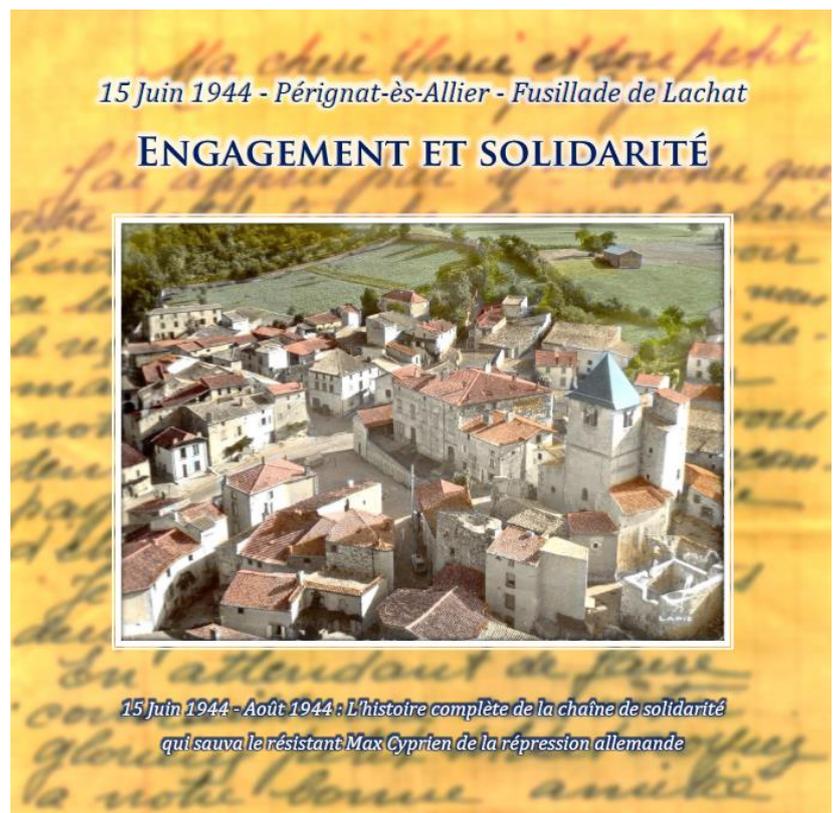


L'inauguration d'une autre fresque, peinte sur le mur de la halle par l'artiste clermontois Keymi, petit-fils de la résistante Marie Anne Cohade, a été dévoilée par les trois filles de cette dernière. Chanté par la lyre Pérignatoise comme un hymne à la solidarité, l'Auvergnat de Brassens a bouclé cette matinée qui s'est terminée autour du pot de l'amitié.

La projection en mairie d'une vidéo associant les réflexions des enfants des écoles et les résidents de la MARPA a permis au public nombreux d'apprécier l'important travail de passerelles réalisé entre ces deux générations à cette occasion.

Enfin, point d'orgue de cette manifestation un livret intitulé « **engagement et solidarité** » a été distribué. Il retrace le plus fidèlement possible l'histoire de cette tragique fusillade et de la chaîne de solidarité qui l'a suivie.

Après cette matinée très riche, nous tenons à remercier très sincèrement l'ensemble des acteurs qui ont contribué à sa réussite : les familles et amis des résistants fusillés, les témoins directs ou indirects ainsi que les historiens du drame, le corps des sapeurs-pompiers de Mur es Allier, les représentants des associations d'anciens combattants et leurs portedrapeaux, la chorale de la Lyre Pérignatoise et la délégation de musiciens de l'école de musique de Cournon, les enfants de l'école, leurs enseignants, ceux du centre de loisirs et leurs animateurs, les résidents de la MARPA et le personnel. Un grand merci également aux membres de l'équipe d'organisation (Claudie, Bernard, les deux Virginie, Karine et Raphaël) pour leur investissement généreux au service de cette mise en exergue de la solidarité.



Trois nouvelles sections à l'Amicale Laïque

Le conseil d'administration de l'association se réjouit d'avoir pu reprendre ses activités et de vous avoir proposé ses animations cette année. L'année prochaine s'annonce riche, avec l'ouverture de 3 nouvelles sections en Septembre :

- **section Pilate** : contact : Cathy LAGERE, au 07 87 82 83 01 (mail : cl.bouge63@gmail.com)
- **section Pétanque** : contact : Claude DORIN, au 06 59 98 94 66
- **section Danse de salon** : contact : Benjamin PIQUELLE au 06 58 88 85 18 (Benjamin.piquelle@gmail.com). Les séances auront lieu le Mardi et le Jeudi de 18h à 21h30.

L'amicale Laïque remercie les pérignatois venu profiter des grillades sur la place du village le Samedi 25 Juin malgré l'annulation des spectacles en raison des conditions météorologiques.

Retour sur la nouvelle section de cette année : la section Culture !

Afin de proposer de nouvelles manifestations culturelles aux Pérignatois et aux habitants des alentours, les organisateurs du cinéma en plein air de Pérignat ont décidé, en début d'année, de créer une nouvelle section Culture au sein de l'Amicale Laïque.

Le 11 février dernier, cette nouvelle section a accueilli, salle des mariages, la soirée Traces de Vies, en collaboration avec le festival du film documentaire éponyme.



Les projections de films ont été entrecoupées de moments d'échanges permettant à l'assistance de débattre autour des films et de leurs thématiques. Ces réflexions et analyses ont trouvés toute leur place pendant l'entracte, point d'orgue de la manifestation et véritable moment de convivialité.



La section Culture et la Maison Grenouille, viennent de lancer une **saison estivale** pérignatoise dont les deux premiers concerts se sont joués en Juin sur la scène extérieure toute pimpante du restaurant. A suivre cet été, quatre autres concerts, ainsi que la troisième édition du cinéma en plein air. Celui-ci se déroulera désormais chaque dernier vendredi d'août.

Enfin, une **saison culturelle** complète pour l'année 2022/2023 sera dévoilée début septembre. Théâtre,

spectacles pour enfants, expositions, concerts, cinéma seront au programme. Pérignat accueillera un spectacle de la saison culturelle départementale **A toute bubure de la Cie Nosferatu le dimanche 29 janvier 2023 - 17h30 à la salle polyvalente.**

Si vous souhaitez participer à l'organisation d'évènements culturels ou même venir avec une idée de projet, n'hésitez pas à nous contacter et rejoindre la section.

Section théâtre « L'Épouvant'Acte »

La section théâtre a vu le jour au sein de l'amicale laïque de Pérignat en 2018. Après une année très fructueuse, les acteurs entreprennent donc la mise en scène d'une deuxième comédie. Cette saison s'annonçait aussi prometteuse que la précédente. Ce bel élan fut stoppé net par l'arrivée du COVID.

Après une longue interruption, la troupe redémarre en octobre 2021 avec un nouveau spectacle sous un format différent, celui d'une succession de scénettes : « Femmes, Femmes, Femmes, Etc... » : 2 représentations ont eu lieu le 9 Avril, le public est venu nombreux et de bons échos nous sont revenus.

La troupe s'est enrichie de nouvelles recrues dont des enfants, elle envisage donc d'enrichir son programme avec d'autres scénettes d'auteurs très différents.



Section Photo

Encore une année bien remplie pour le Club Photo de l'Amicale Laïque de Pérignat.

- **Novembre 2021, exposition du club** dont le thème était L'ÉCOPÔLE DU VAL D'ALLIER. 130 photos étaient exposées dans la salle des mariages sur différents sujets : Paris Dakar (30 décembre 1990), destruction du château de Bellerive, fonctionnement des carrières, démantèlement des outils de production, inauguration de l'Ecopôle, et site actuel avec sa flore et sa faune...

- **Janvier et février 2022, 11^{ème} Salon National d'Art Photographique.** 985 photos en compétition. 21 et 22 janvier jugement du concours et du 9 au 27 février exposition des 170 meilleures photos. Le Prix du public 2022 (vote du public) est attribué à la photo ci-contre, « Le gardien du passé » (Armand Amenta). Tous les résultats sont visibles sur le site du club photo de Pérignat-sur-Allier.



- **Mars 2022**, durant tout le mois les photos « nature » ont été exposées dans le hall d'Assemblia à Clermont-Ferrand, et les monochromes et couleur à Mirefleurs.

Aux **concours nationaux de la fédération photographique de France**, le club s'est classé en coupe de France couleur parmi les 30 meilleurs. En monochrome, nature et image projeté il se situe en National 1. (dans les 50 meilleurs clubs)

Deux photographes du club ont été récompensés : Jacky Champenois a reçu le titre d'**Artiste Excellence de la Fédération Photographique de France (EFPF)** et Armand Amenta celui d'**Artiste Excellence Gold de la Fédération Internationale d'Art Photographique (EFIAP/Gold)**.

Plusieurs photographes du club participent à des **expositions nationales et internationales** :

- Olivier Muhlhoff sera l'invité d'honneur au **congrès national de la Fédération Photographique de France** à Liévin, du 24 au 26 juin, où il exposera des photos très grand format.
- Fabienne Mondié expose dans divers lieux en **France**.
- Armand Amenta expose des photos de Pérignat à Arad en **Roumanie**.
- Du 18 au 26 juin le club de Pérignat se déplace au **Luxembourg** : Jacques Héritier, Jacky Champenois, Fabienne Mondié, Daniel Debost et Armand Amenta exposeront 110 photos grands formats au Château d'Aspelt dans la commune de Frisange.
- Du 02 au 10 juillet Fabienne Mondié et Armand Amenta exposeront au Festival Photo à Bois Plage sur l'**île de Ré**.

Section Enfa'randole



Privée de ses manifestations pendant plus d'une année en raison de la crise sanitaire, **la section Enfa'randole** s'est remise sur les rails. Petit retour sur les dernières actions :

- Une joyeuse troupe d'enfants munis de leur petit panier fraîchement décoré a envahi la cour de l'école de Pérignat lors de la **chasse aux œufs**. Enfants et parents ont participé à un beau moment de convivialité.
- Un **marché aux plantes** a également connu un vif succès.
- L'association Enfa'randole accompagnée de parents d'élèves élus ont organisé une **fête de fin d'année scolaire** autour d'un barbecue. A cette occasion une grande tombola a mis en jeux de nombreux lots !

Parents d'élèves du RPI, vous souhaitez rejoindre notre équipe dynamique et super sympa ?

N'hésitez plus et rejoignez-nous !

Une réunion de rentrée sera fixée en septembre.

Quelques chiffres

Les bénéfices des diverses actions sont entièrement reversés aux deux écoles du RPI (en vert les manifestations, en bleu les ventes)

Date	Action	Bénéfices
Octobre	Halloween	61,00 €
Novembre	Bourse aux jouets	346,85 €
Décembre	Sapins	491,00 €
Décembre	Atelier de Noël	123,73 €
Décembre	Chocolats de Noël	753,89 €
Mars	Chocolats de Pâques	352,70 €
Avril	Chasse aux œufs	294,04 €
Mai	Marché aux plants	275,00 €
		2698,21 €

Comité FNACA



Le comité a tenu son assemblée générale le samedi 19 Mars à 9h30 en salle du conseil.

Le bilan financier a été présenté par le trésorier Jean Bos (compte adopté à l'unanimité).

Le secrétaire Guy Bruneix a présenté le rapport des activités.

Le bureau reste inchangé.

Une longue discussion a eu lieu au sujet du déplacement de la stèle présentée par le Maire Jean-Pierre Buche et son adjoint Bernard Léon, les adhérents ont demandé réflexion.

A l'issue de cette réunion le comité a participé aux cérémonies du 19 Mars devant la stèle d'AFN (« Afrique Française du Nord ») sous la responsabilité de la municipalité.

Pour clôturer cette cérémonie un vin d'honneur a été offert et servi par la commune.



Chorale de la Lyre Pérignatoise

Après plus de 2 ans d'attente, la chorale de la Lyre Pérignatoise, sous la direction de sa cheffe de chœur Stéphane Meygret, a retrouvé son public et le bonheur de chanter tous ensemble.

A l'occasion de son concert de printemps, elle a accueilli les Chœurs du Haut-Allier de Champagnac le Vieux, dirigés par Pierre Kaepelin.

Pour le plus grand plaisir des nombreux spectateurs, chaque chorale a interprété une partie de son répertoire : chants traditionnels et contemporains, sacrés et profanes.

En fin de concert, l'ensemble des choristes a repris le Choeur des Esclaves, extrait de Nabucco et Tiebe Paiom en hommage aux victimes de toutes les guerres.

Une belle soirée qui s'est terminée sous les applaudissements et la joie de s'être retrouvés.

Fin mai et pour clore une saison presque normale, les choristes sont allés rejoindre les résidents de la Marpa.



En présentant plusieurs chants de leur répertoire, les choristes ont permis à tous de fredonner des airs connus et ainsi de passer un très bon moment.

Enfin la chorale de la Lyre Pérignatoise a participé activement aux cérémonies organisées le 18 juin en souvenir de la fusillade du bois de Lachat. Un devoir de mémoire empreint de beaucoup d'émotion, quand les paroles de la Marseillaise, du Chant des Partisans et de l'Auvergnat ont été reprises en chœur.

Inter'Actifs



Le 26 Mars 2022, l'équipe de l'association Inter'Actif a accueilli 200 pérignatois à la salle des fêtes.

Une ambiance festive et conviviale se dégageait du lieu pour le plus grand bonheur de tous.

Musique et repas irlandais étaient au rendez-vous, à renouveler très vite au dire des convives !

Le prochain événement aura lieu le 24 septembre avec un concours de pétanque pour adultes et enfants ainsi qu'un vide grenier.



Une pluie de titres pour le CIG Mur-ès-Allier !

Sur 14 équipes de gym inscrites cette saison, 4 sont Championnes de Zone et 9 sont Championnes d'Auvergne.
1 trampoliniste est Champion de France, 2 autres sont vice-champions.
Finale Nationale à Agen les 11 et 12 juin, Finale Jeunes les 18 et 19 juin...
Le club a clos la saison avec le Spectacle de fin d'année le 1^{er} juillet à la Salle Omnisports.



ALP Basket : bonne cuvée pour cette saison 2021-2022

Avec 190 licenciés le club était à l'apogée cette saison.

U7 : 16 filles et garçons assidus : la relève.

U9, U11 : l'école de basket a bien progressé et porté haut nos couleurs.

U13F : les filles finissent dans le dernier carré en tombant sur un arbitrage partisan.

U13M : cuvée exceptionnelle sous la houlette d'Hélène, invaincu sur toute la saison : champion départemental de haut de tableau. Bravo ! (photo ci-contre)



U15F : font une bonne saison, malgré tous les aléas. Pour la finale, la pression fut trop forte, ils terminent à une très belle deuxième place.

U15M : ils passent à un doigt d'une belle saison aboutie.

17M : eux aussi ratent de peu la marche.

U18F : très belle saison pour les filles de Jessica qui échouent en quart de finale région à Lyon/Villeurbanne.

SF : Hélène et ses joueuses nous ont offert une bonne saison en RF2, beaucoup de blessures ont pénalisé l'équipe en fin de saison. Quitte la partie en quart.

SM1 : l'équipe se maintient difficilement en RM3. Il faudra montrer la prochaine saison que c'était un accident de parcours. Le potentiel est là. Merci à François.

SM2 : Sébastien et Arnaud ont réussi l'homogénéité entre les générations. L'équipe accède à la départementale 2 : objectif atteint.

LOISIRS : les Hélène ont réussi leur saison avec 16 licenciés au départ. Quelques victoires supplémentaires auraient été bienvenues.

La saison s'est clôturée le 25 juin par la traditionnelle fête du basket malgré les conditions météorologiques. Un grand merci à tous les participants (enfants, parents, bénévoles) et aux compétiteurs du tournoi de pétanque

Tennis Club

Le club a organisé le mercredi 25 Mai une journée à Roland Garros pour les jeunes et les adultes.

Le club vient de finir le championnat sénior avec 4 équipes hommes en lice. Avec les championnats séniors + d'octobre et les équipes jeunes, c'est en tout 12 équipes qui ont défendu les couleurs du club, une première depuis la création du club ! Il faut noter les excellents parcours de nos équipes jeunes, à



l'image de l'équipe 1 en 13/14 ans qui perd en finale du championnat. La relève est présente et cela récompense les efforts du club et des enseignants.

Le club se prépare maintenant aux différents tournois qui vont arriver, 2 TMC femmes les 18 et 19 juin, un tournoi hommes du 26/06 au 17/07 et un autre en août du 12 au 28. Ces tournois sont des moments incontournables de la saison, n'hésitez pas à passer encourager nos joueurs et à venir boire un coup ;-)

La Médiathèque du Pré-de-l'Eau

Cette année la médiathèque, qui assure ses permanences 3 jours par semaine, a continué ses animations pour tout public, avec en point d'orgue sa 1^{ère} Nuit de la Lecture.



Les 11 mars et 15 avril : lectures aux enfants de l'école

Les enfants des classes de CP jusqu'au CM2 ont assisté à une séance de lecture présentée par Morgane, Solange et Denise : deux albums ont été lus à chaque classe.

A l'issue de cette animation, chaque enfant est reparti avec un livre, un album ou une BD de son choix. Dernière lecture avant les vacances de cet été : le 1^{er} juillet.

Le 25 mars : accueil des Pitchouns de Vertaizon

Les bambins sont venus écouter de belles histoires proposées par Aline Lebref, coordinatrice du réseau des bibliothèques de Billom Communauté, et Denise.

Kamishibai et lectures d'albums ont animé cette séance avec même quelques instruments de musique (tambourin, maracas et castagnettes) pour la plus grande joie des petits. A la fin, les accompagnateurs et les enfants sont repartis avec une sélection de nombreux albums.



Le samedi 14 mai à 20h30 : Nuit de la Lecture

En janvier, la médiathèque avait dû reporter en mai sa Nuit de la Lecture, en raison des conditions sanitaires.

Ce soir-là, les bibliothécaires ont lu des extraits d'ouvrages : nouvelles, dialogues, poésies, le tout mêlé d'humour, de jeux de mots avec une bonne dose d'absurde. Une soixantaine de personnes ont assisté à cette manifestation qui a remporté un vif succès. Rendez-vous est pris pour la prochaine Nuit de la Lecture en janvier 2023 !

Le 17 mai : accueil des P'tits Bouts

La médiathèque recevait pour la toute première fois les P'tits Bouts du RPE (Relais Petite Enfance) avec leurs assistantes maternelles.

A cette occasion, 2 albums avec le kamishibai « Bonne Nuit » de la sélection Bébé Croc'en livres 2021 ont été lus. Les assistantes maternelles ont pu emprunter des ouvrages.

Le 8 juin : lectures au Centre de Loisirs

Dans l'après-midi, les enfants de maternelle ont été captivés par les 3 albums lus par Morgane et Denise.

Le 10 juin : lectures à la carte « On nous lit »

Lectures de Michèle Belligat de 5 extraits de livres de la sélection Croc'en Livres, prix littéraire du réseau des bibliothèques de Billom Communauté.

A la Maison Grenouille

Horaires d'Été :

Du mardi au Jeudi : de 8h à 20h

Vendredi et Samedi : de 8h à minuit

La saison d'été a commencé ! au programme : soleil en terrasse, salades fraîcheur, concerts, bonne ambiance assurée !

16 Juillet : Ulysse Martagon (Pop Rock)

23 Juillet : Sous les pierres (Folk Pop Rock)

13 Août : Anzu & DJ set (Rap féministe)

26 Août : Cinéma en plein air

10 Septembre : Bollan (Musique irlandaise)

**Réservation recommandée pour les repas
au 04 73 88 55 06**



Médiathèque du Pré-de-l'Eau

4bis Avenue de l'Allier – 63800 Pérignat-ès-Allier
Tél. 04 73 84 15 78 - biblio.perignat.sur.allier@gmail.com

Horaires d'ouverture :

Lundi de 16h à 18h - Mercredi de 15h à 17h - Jeudi de 17h à 19h

Accueil de l'école : Vendredi de 14h à 16h

FERMETURE PENDANT L'ETE : du 8 JUILLET au 11 SEPTEMBRE

Assistance informatique

Les personnes intéressées peuvent participer à des ateliers d'initiation à l'informatique et obtenir de l'aide dans leurs tâches administratives sur internet.

**Renseignements et prise de rendez-vous
au 06 30 15 70 27.**